

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 16 décembre 2020 – 18h00

Délibération n°2020/160

Date de convocation : 08 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercices : 73

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 16 décembre 2020 à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (47 titulaires et 4 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, HAPPE Laurent (S), PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), PLUCHART Christophe (S), BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, CANONNE Sylvie (S), NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (15) :**

WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LESNE Jacques, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, COULON Laurent, LEONARD Julien, PLATEAU Marc, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Membre ayant donné procuration (11) :**

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine à THUILLEZ Martine, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, DÉPREZ Marie-Josée à DUDANT Pierre-Henri, GRENIER Brigitte à DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2020/160 :** **Portant modification du tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis**

Monsieur le Président expose :

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,*

**Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :**

– **Adopter le tableau des effectifs suivant :**

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>
Attaché	4	3
Rédacteur Principal 1 <sup>er</sup> classe	1	1
Rédacteur Territorial	1	0
Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4	4
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	4	0
Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe TNC 12h hebdo	1	1
Adjoint administratif (C1)	7	6
Adjoint administratif TNC 12h hebdo (C1)	1	0
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>
Technicien	1	1
Agent de maîtrise principal	1	0
Agent de maîtrise	4	1
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	5	5
Adjoint technique (C1)	25	25

FILIERE CULTURELLE		
Grade	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	1	1
FILIERE SPORTIVE		
Grade	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Éducateur des APS principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1

- Préciser que les postes de catégories B et A pourront, en l'absence de candidature de titulaires conformément aux critères, être pourvus par des non titulaires en vertu de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, il est possible d'avoir recours aux articles 3-1, 3-2 et 3-3 de la loi précitée pour les postes de catégorie A, et aux articles 3-1 et 3-2 pour les postes de catégories B ;
- Inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés.

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 17 décembre 2020 et de la publication le  
17 décembre 2020  
Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2020

Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

**DELAI ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.